

FONCTIONS DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

ENSEIGNEMENT DE PLEIN EXERCICE

Certificat de qualification

- Puériculteur·trice
- Agent·e d'éducation

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Certificat de qualification avec CESS*

- Auxiliaire de l'enfance
- Éducateur·trice

FORMATION PROFESSIONNELLE

IFAPME/EFPME avec CESS**

- «Accueillant·e d'enfants
chef/cheffe d'entreprise»



FORMATION DE NIVEAU SUPÉRIEUR

Bachelier en accueil
et éducation du jeune enfant

Fonction d'accueil

Crèche,
accueillant·e salarié·e,
indépendant·e,
accueil extrascolaire

BACHELIER

- Bachelier soins infirmiers***
- Bachelier infirmier·ère
responsable
de soins généraux
- Bachelier assistant·e social·e
- Bachelier en accueil
et éducation du jeune enfant
- Bachelier assistant·e
en psychologie
- Bachelier en psychomotricité

MASTER

- Master en ingénierie
et action sociale
- Master en santé publique
- Master en sciences
psychologiques
- Master en sciences
de l'éducation

- Soit formations reconnues
pour le personnel PMS
- Soit autres grades
de bachelier de qualification
ou de master

- » dans les domaines des
sciences psychologiques
- » ou de l'éducation
(enseignement),
- » ou de la santé publique

dans la mesure où ce grade
sanctionne des compétences
utiles à l'accueil de la petite
enfance.

[ex: Bachelier
éducateur·trice spécialisé·e,
Bachelier instituteur·trice
maternel·le, Bachelier sage-
femme, Docteur·e
en médecine]

+ **Certificat
complémentaire
de direction
de milieu
d'accueil**
dans les 3 ans
de la prise de fonction

Fonction psycho- médico- sociale

Fonction de direction

Dispense de CESS:

*Personne titulaire de ce certificat ayant entamé sa formation avant le 01.01.2026

**Personne titulaire de ce diplôme ayant entamé sa formation avant le 01.01.2020

***Diplôme sage-femme assimilé si obtenu avant le 01.10.2018